



Conseil municipal : une mise en place d'ouverture

Installé le 4 juillet, le conseil municipal s'est réuni pour sa vraie première séance jeudi 16 juillet. Dans un climat apaisé, avec des gestes d'ouverture du maire, et des votes à l'unanimité.

Une séance d'à peine une heure et demie ! Pour conduire ce premier conseil municipal, jeudi 16 juillet, Jean-Dominique Bourdin, s'est inscrit dans le sillage d'Yves Lamy, réputé pour son efficacité autant que sa rapidité.

Le nouveau maire de Coutances a aussi imprimé sa marque : l'ouverture revendiquée lors de la campagne électorale. Avec les personnes comme dans le fonctionnement. Un apaisement apprécié si on en juge par les votes, tous à l'unanimité.

En introduction, il a proposé à l'opposition de s'exprimer. Anne Harel a dit sa volonté d'exercer une « **critique constructive** » et de veiller « **aux engagements de campagne comme la dynamisation du centre-ville, le soutien aux associations, les finances** ».

Pour composer la commission d'appel d'offres (CAO), comme le conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS), Jean-Dominique Bourdin a proposé de se dégager de la règle de représentation prévue, de la proportionnelle au plus fort reste. Compte tenu des résultats aux élections, ce calcul aurait dû aboutir à un siège pour la liste Alternatives, et aucun pour Coutances à cœur, menée par Anne Harel. « **Après en avoir discuté avec les têtes de liste, il a paru souhaitable de proposer un poste pour chaque liste d'opposition** », a indiqué le maire.

Un groupe de travail sur les marchés

Ainsi, pour la CAO, présidée par le maire, le conseil a élu Pascal Langlois, Jean-Luc Levillain, Delphine Fournier, Héloïse Morel et Anne Harel. Et au CCAS, sont élus administrateurs Delphine Fournier, Gaëtane Pitois, Mireille Gaunelle, Corinne Clément, Didier Lefevre, Jean-Michel Masson et Anne Harel.

Il a aussi souhaité créer des groupes de travail ouverts aux membres de l'opposition, laissant les candidats se présenter en séance. L'un des trois groupes de travail se penchera sur la question des marchés hebdomadaires, « **de la manière la plus**

participative possible, avec les commerçants sédentaires et non sédentaires, les élus et la population », a recommandé le maire.

La réunion s'est close sur une note grave. Christian Savary, adjoint à la culture, a rappelé un tragique 16 juillet. Celui de 1942, jour de la rafle du Vel d'hiv, à Paris. Une date marquant, depuis 2002, la Journée nationale de la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites et d'hommage aux Justes parmi les nations. Après avoir évoqué les 13 152 personnes arrêtées il y a 78 ans, puis déportées à Auschwitz, « **parmi lesquelles 4 115 enfants dont aucun n'est revenu** », il a parlé des 12 000 personnes qui avaient pu échapper à la rafle « **grâce à des policiers ou des gendarmes qui ont incarné ainsi l'honneur de leur administration** ». Il a aussi rendu hommage à trois Justes du Coutançais : « **Marthe et Pierre Lebrun à Notre-Dame-de-Cenilly, Suzanne Lerouxel à Gratot** », qui ont caché, et donc sauvé, des enfants. L'ensemble des élus et du public, venu au nombre d'une dizaine, ont marqué une minute de recueillement.

Isabelle BORDES.